

Vers les terres natales, vers les terres des ancêtres De la Turquie vers la Grèce

Gökçe Bayindir Goularas

Volume 29, numéro 1, 2010

Tourisme des racines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1024752ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1024752ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bayindir Goularas, G. (2010). Vers les terres natales, vers les terres des ancêtres : de la Turquie vers la Grèce. *Téoros*, 29(1), 31–36.
<https://doi.org/10.7202/1024752ar>

Résumé de l'article

L'échange des populations entre la Grèce et la Turquie en 1923 a eu comme conséquence le déplacement obligatoire des habitants grecs orthodoxes de la Turquie vers la Grèce et des habitants musulmans de la Grèce vers la Turquie. Pendant plus d'un demi-siècle, les problèmes intérieurs, les tensions politiques répétées entre les deux pays et les contextes nationaux n'ont pas permis aux Grecs et Turcs concernés par cette migration d'effectuer des voyages vers leurs terres natales. Par contre, le tourisme de racines, débuté en 2000 en Turquie par l'intermédiaire des fondations et des associations, est aujourd'hui l'un des piliers du tourisme entre les deux pays voisins.

Vers les terres natales, vers les terres des ancêtres

De la Turquie vers la Grèce

Gökçe BAYINDIR GOULARAS

Doctorante

Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

bayindirgokce@gmail.com

RÉSUMÉ : L'échange des populations entre la Grèce et la Turquie en 1923 a eu comme conséquence le déplacement obligatoire des habitants grecs orthodoxes de la Turquie vers la Grèce et des habitants musulmans de la Grèce vers la Turquie. Pendant plus d'un demi-siècle, les problèmes intérieurs, les tensions politiques répétées entre les deux pays et les contextes nationaux n'ont pas permis aux Grecs et Turcs concernés par cette migration d'effectuer des voyages vers leurs terres natales. Par contre, le tourisme de racines, débuté en 2000 en Turquie par l'intermédiaire des fondations et des associations, est aujourd'hui l'un des piliers du tourisme entre les deux pays voisins.

Mots-clés : Grèce, Turquie, tourisme de racines, terre natale, échangé.

Le 15 mai 2009, un bus rempli de Turcs, originaires ou descendants des originaires des villages de Grèce du Nord, est parti d'Istanbul vers la Grèce. Le voyage a commencé dans la nuit pour arriver à la frontière grecque vers 6 heures du matin. Le premier arrêt pour la pause de petit-déjeuner s'est fait à Komotini, une des villes de Thrace occidentale. Après Komotini, le bus s'est arrêté à Chrysoupoli pour une visite rapide. Dans cette ville où la population turque était majoritaire avant 1923, les habitants grecs d'Anatolie, de la région de la Mer noire, s'y sont installés. Les visites de dix villages montagneux ont pris toute la journée. Les rencontres avec les Grecs, la recherche des anciennes maisons et les souvenirs racontés par les voyageurs ont rempli la première journée. Après une nuit à Thessalonique et une visite rapide de la ville le lendemain matin, le deuxième jour était consacré aux villages de Ptolemaïda et de Neopoli. Partout, les Grecs ont accueilli les Turcs avec une grande chaleur. La journée s'est achevée à Kastoria, la ville qui a reçu les Grecs originaires de Bursa. Au troisième jour, de Kastoria à Kavala le voyage était long. Après la visite des petites villes et des villages sur la route et un déjeuner à Edessa en compagnie des membres de l'Association des Grecs d'Asie mineur d'Edessa, la troisième journée s'est achevée dans un restaurant au bord de la mer à Kavala. Le dernier jour était marqué par la recherche des anciennes maisons des voyageurs dans cette ville littorale. On n'a pas trouvé les maisons mais on a trouvé les quartiers

et les voisins. Dans l'après-midi, le retour vers la Turquie a commencé en silence. Vers l'arrivée à la frontière turque, les voyageurs ont commencé à chanter des anciennes chansons en grec. Ils ont répété encore une fois les souvenirs. À la fin du trajet, tout le monde était satisfait et se sentait plus complet qu'avant. Mais tout le monde souhaitait également répéter ce voyage et retrouver plus d'éléments du passé.

Le passage cité ci-dessus est un bref résumé d'un voyage effectué entre le 15 et 19 mai 2009. Il s'agit d'une sorte de tourisme de racines qui trouve ses fondements dans l'histoire d'une migration obligatoire et qui a récemment vu le jour en Turquie. Cet article est le résultat de ma participation aux activités de la Fondation des échangés de Lausanne à Istanbul ainsi qu'au voyage organisé par cette Fondation. Les témoignages des voyageurs et ceux d'autres échangés rencontrés lors de la réalisation de ma thèse de doctorat font partie également des sources principales de ce travail.

Les fondements historiques du tourisme de racines entre la Grèce et la Turquie

Le tourisme de racines de la Grèce vers la Turquie et réciproquement de la Turquie vers la Grèce découle d'une migration forcée qui mit un terme à une cohabitation de plusieurs siècles des Turcs et des Grecs sur les anciens territoires ottomans.

En 1922, la guerre d'indépendance turque s'achevait, la fin de l'Empire ottoman se précisait et la nouvelle République turque concrétisait sa fondation. Dans ce contexte de redéfinition des frontières nationales grecques et turques, et de formation des États-nations, une homogénéisation des peuples était considérée comme nécessaire. De plus, les années de guerre depuis les guerres balkaniques en 1913 avaient été marquées par toute une série de migrations massives des populations musulmanes de la Grèce vers l'Anatolie, et des populations grecques orthodoxes de l'Anatolie et de la Thrace orientale vers la Grèce. Pour résoudre de nombreuses questions liées à la période de guerre comme la définition des frontières nationales turques, le statut des détroits, le problème des capitulations, etc., une Conférence de Paix internationale avec la participation de la Société des Nations, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la Grèce, de la Roumanie, du Japon et du gouvernement turc d'Ankara fut réunie en décembre 1922 à Lausanne. Lors de la Conférence, les représentants du gouvernement turc, présidé par Ismet Pacha (Ismet İnönü), défendirent l'unité de l'État turc et son indépendance totale. Le principe absolu de la politique extérieure turque, qui est l'acceptation des revendications du Pacte national (Misak-i Milli), était presque entièrement atteint à la fin de la Conférence : « Une patrie homogène et unie ; sans les obligations imposées par d'autres États, indépendante des impositions économiques, une patrie qui a le droit absolu de se défendre, indépendante et riche. » (Yıldırım, 2006 : 61) La Conférence de Paix de Lausanne signifiait donc pour les Turcs la fin officielle de l'Empire ottoman et la transformation d'un Empire multilingue, multiethnique et multireligieux en un État-nation. Cette transformation nécessitait par conséquent une certaine homogénéisation de la société turque, de ses composants non-musulmans, notamment des Grecs orthodoxes. La partie grecque de la Conférence, dirigée par Eleférios Venizélos partageait cette idée d'homogénéisation. Pour la Grèce, le départ de ses habitants musulmans était davantage une nécessité, pour pouvoir accueillir et installer les réfugiés d'Anatolie, plutôt qu'une simple volonté, car presque 1 200 000 Grecs orthodoxes d'Anatolie et de Thrace orientale avaient déjà migré vers le territoire grec (Belli, 2006 : 89). Le processus de migration continuait et il fallait le compléter en lui donnant une base juridique conforme au droit international.

Pour les participants à la Conférence, le problème démographique devait être résolu en tenant compte de la nouvelle topographie de la Grèce et de la Turquie. Lors de la Conférence du 1^{er} décembre 1922, le rapport présenté par le Dr. Nansen, chargé d'examiner les situations de la Grèce et de la Turquie, insista sur la nécessité d'un échange rapide des populations et souligna le caractère indispensable de cet échange pour les réfugiés ainsi que pour la situation économique des deux pays. La proposition de Nansen était un échange volontaire de populations musulmanes de Grèce contre des Orthodoxes de la Turquie. Elle excluait les habitants orthodoxes d'Istanbul. Le gouvernement turc d'Ankara demanda l'exception des Musulmans de Thrace occidentale en défendant l'idée que, dans cette région, les Musulmans n'étaient pas une minorité mais plutôt une majorité. La Grèce insista sur un échange

volontaire, mais aussi sur le départ des Musulmans de la Thrace occidentale pour prévoir des lieux d'installation des réfugiés d'Anatolie. Le ministre britannique des Affaires étrangères, Lord Curzon, était contre cette idée car, si l'échange volontaire était décidé, les mouvements migratoires pourraient durer des mois, tandis qu'il y avait des terres à cultiver qui ne pouvaient pas attendre. Il fallait également assurer l'installation des réfugiés dans les maisons abandonnées (Kayam, 1993 : 583). La question de la continuité des activités économiques et de l'installation des réfugiés était essentielle, car l'échange des populations signifiait en même temps la résolution des problèmes économiques liés aux migrations.

Les discussions à propos des modalités de l'échange des populations arrivèrent à leur terme avec la signature de la Convention concernant l'échange des populations grecque et turque, le 30 janvier 1923.

La Convention prévoyait pour la définition de la « population à échanger », le critère confessionnel. Les différences ethniques ou linguistiques étaient exclues de cette définition. L'article 1 de la Convention impliquait le déplacement obligatoire de la population grecque orthodoxe de la Turquie vers la Grèce et réciproquement celui de la population musulmane de Grèce vers la Turquie, et l'article 2 définissait les populations exclues de l'échange : la population musulmane de Thrace occidentale, la population orthodoxe d'Istanbul et des îles d'Imbros et Ténédos. L'article 7 précisait l'acquis de la nationalité du pays récepteur en échange de la déchéance de la nationalité d'origine au moment où les personnes échangées arrivaient sur le territoire de celui-ci. La Convention de l'échange des populations utilisait le terme « émigrées » pour définir les personnes concernées par l'échange. En Turquie, cette population échangée contre la population grecque est appelée « Mübadil », qui se traduit par « échangée ». Dans cet article, le terme « échangé » sera privilégié, car il couvre mieux la population obligée de partir à la suite d'une décision interétatique en échange d'une autre population.

Comme résultat de la Convention de l'échange des populations, d'après les données de l'Institut national de statistiques turques, de 1923 à 1927, ce sont 456 720 Musulmans de Grèce qui s'installèrent en Turquie (Belli, 2006 : 95-96).

L'échange des populations signifiait quitter la terre natale et impliquait non seulement la redéfinition des espaces de vie sur des territoires inconnus, mais aussi le sens de la patrie. Cette migration obligatoire créait ainsi une nouvelle définition de la patrie, à laquelle s'ajoutait des adjectifs comme « perdue », « matrimoniale », « nouvelle » et « ancienne ». Les terres quittées devinrent des « terres natales », des « terres des ancêtres » ou des « terres d'autrefois » et la nation prit un caractère ethnique soit la « nation turque », laissant de côté son critère religieux. Lieu natal pour les échangés, la Grèce était désormais appelée la « patrie d'autrefois », la « patrie perdue » ou la « patrie inoubliable », mais souvent tout simplement la « patrie ». Cette dernière ne signifiait pourtant pas pour les Grecs la « nation », laquelle était « la patrie matrimoniale ». La signification de la patrie n'était pas plus étendue qu'à leur village ou à la région qui englobait leur village. Quant aux villages d'installation en Turquie, ils ne présentaient pas d'équivalence cette définition de patrie.

Par contre, cette perception de la patrie fut propre aux échangés de la première génération. Pour les générations suivantes, la patrie allait être malgré tout la Turquie : « Pour mon père son village était sa patrie. Pendant [de] longues années, il a gardé son espoir de retour à ses terres natales. Il n'a jamais pu y retourner. Même dans son lit de mort, il parlait de sa patrie, [de] la beauté de son village. Pour nous, la patrie est ici, mais une partie de nous-mêmes est restés [dans] notre village en Grèce¹. » La patrie des échangés devint alors la terre natale des ascendants.

Les échangés vécurent en Turquie en ressentant toujours le manque de leur pays. Le fait que les endroits qu'ils appellent « la patrie » soient désormais ceux des Grecs ne changent pas leur sentiment d'appartenance. Pour eux, leur village demeurera toujours leur patrie même s'ils achèvent leur vie sans la revoir une dernière fois. C'est parallèlement à ce type d'affirmations et de sentiments que le tourisme des racines trouve son importance chez les échangés turcs : le retour à la patrie ou aux terres natales.

Le développement du tourisme de racines entre la Grèce et la Turquie

Malgré le caractère définitif de la Convention de l'échange des populations et la clause de non-retour qu'elle impliquait, l'espoir du retour à la patrie est resté vivant chez les échangés. Les témoignages nous montrent que certains d'entre eux ont même gardé une somme importante en monnaie grecque au cas où ils en auraient besoin lors d'un retour aux terres natales. Avec le temps, ces espoirs ont laissé place à une forte envie de revoir les territoires d'origine, au moins une fois avant la fin de leur vie : « Si vous allez à ma patrie, emmenez-moi aussi. Je peux vous guider, montrer mon village, raconter mes souvenirs. J'ai peur de mourir avant de revoir une dernière fois mon village². »

Revoir une dernière fois le village natal, boire de son eau ou manger son fruit, ou rester allongé sous son grand platane. La vie des échangés de la première génération s'est déroulée avec de tels espoirs (entretiens effectués de 2007 à 2010 avec plus de 30 échangés de première génération à Bursa, en Thrace orientale et à Istanbul). Pendant plus de soixante-dix ans suivant l'échange des populations, la majorité des échangés n'eurent pas l'occasion de retourner sur leurs terres ancestrales, cela en dépit de la proximité qui existait entre les villages nats et ceux d'installation en Turquie

Cette situation n'est, en revanche, pas propre aux échangés. La durée est liée à plusieurs facteurs, mais plus particulièrement au poids de l'histoire commune, aux instabilités politiques des deux États pendant différentes périodes, aux relations politiques gréco-turques tendues ainsi qu'au coût du voyage élevé par rapport aux salaires moyens des Turcs. C'est pour cela que la Grèce n'a pas été une véritable destination touristique pour les Turcs jusqu'aux années 2000. Le manque de curiosité dans la découverte de l'autre, le coût élevé des voyages à l'étranger notamment pour les Turcs, l'envie de découvrir l'Europe plutôt qu'un pays voisin (parfois les prix sont semblables entre un voyage à Athènes et un voyage à Paris), la mauvaise représentation dans les médias de chaque pays et le manque de publicité peuvent être cités parmi les autres raisons du

retard du développement des relations touristiques (Bayındır, 2007). De plus, des caractéristiques similaires entre la Grèce et la Turquie comme l'espace géographique, les services, la cuisine et le modèle du tourisme de masse, ont eu également des conséquences négatives sur le développement des échanges.

De nos jours cependant, la situation n'est plus la même. Les derniers essais de rapprochements politiques gréco-turcs depuis 1999 ont donné des résultats sur le secteur du tourisme ; les Grecs et les Turcs voyagent désormais davantage vers l'autre côté de leur frontière. Pour les Grecs, la proximité d'un certain nombre de régions permet de faire des allers-retours journaliers sans hébergement (quelques exemples : Lesbos – Ayvalık : 8 km, le voyage dure environ 1 h 45 min et le prix varie entre 5 et 30 euros ; Chios-Çeşme : le trajet dure environ 30 à 45 minutes et le prix varie entre 15 et 20 euros ; Kos-Bodrum : entre l'île de Kos et le point le plus proche de Bodrum de cette île, le trajet en bateau dure 11 minutes).

Le faible coût du transport et de l'achat dans les marchés turcs les incitent à voyager vers la Turquie. À titre d'exemple, en 2005, 584 900 Grecs ont visité la Turquie (Association des agences de voyages turques Tursab, 2006). De 2006 à 2009, le nombre des touristes grecs a varié entre 447 000 et 572 212 (Ministère de la Culture et du Tourisme turc, 2009). Quant aux Turcs, ils voyagent vers la Grèce principalement pour le tourisme de loisirs pendant les mois d'été. L'obligation du visa d'entrée en Grèce les empêche de faire des allers-retours fréquents et les prix élevés des marchés grecs, depuis le passage à l'euro, ne permettent pas non plus à ces voyageurs d'utiliser cette proximité pour faire leurs achats. Depuis l'an 2000, le tourisme de croisière est devenu également l'un des choix des touristes turcs : les excursions en bateau et les voyages de noces dans les îles comme Santorin ou Mykonos sont actuellement très à la mode chez la classe aisée. Le nombre de voyageurs turcs reste toujours faible et, de 2000 à 2009, varie entre 180 000 et 250 000 personnes (Service grec de statistiques nationales, 2008).

Les débuts du tourisme des racines de la Turquie vers la Grèce concernant les échangés s'inscrivent dans cette période de développement des relations touristiques gréco-turques. C'est grâce à la première fondation, qui s'adresse spécifiquement aux échangés de la Convention de Lausanne, que les échangés et leurs descendants trouvent, à partir de l'an 2000, l'occasion de voyager vers leurs terres natales. Depuis, ce tourisme s'effectue principalement à travers les fondations et les associations d'échangés, ce qui n'exclut pas l'existence de voyages à titre individuel. Même si ces derniers restent tout de même rares pour l'instant, les témoignages montrent qu'une partie des échangés turcs ont établi des relations amicales avec des échangés grecs qui viennent visiter leur village en Turquie. Ces échangés ont gardé des contacts par téléphone ou par correspondance avec des Grecs et sont allés également les visiter en Grèce (entretiens effectués en 2009 dans de nombreux villages habités par des échangés de la région de Marmara). Dans l'état des connaissances actuelles, il n'existe pas en Turquie d'agences de voyages spécialisées sur le tourisme des racines de la Turquie vers la Grèce. Il existe cependant des agences qui organisent des voyages vers les Balkans avec des annonces de type « retour aux terres ottomanes ».

La première et la plus importante fondation des échangés, Lozan Mübadilleri Vakfı-LMV (la Fondation des échangés de Lausanne) a été créée en 2001 à Istanbul par des échangés de première et de deuxième générations (les données à propos de LMV sont les résultats des entretiens effectués avec les fondateurs de LMV depuis 2007 et de ma participation aux activités de la Fondation). Cette fondation poursuit quatre buts. Premièrement, il s'agit d'effectuer des recherches scientifiques sur l'histoire de l'échange des populations. Deuxièmement, pour la revalorisation des valeurs culturelles, artistiques et folkloriques des échangés, la Fondation est chargée de concentrer ses travaux sur la création d'un musée de l'échange des populations ainsi que d'un musée virtuel, sur la création d'une bibliothèque spécialisée sur l'échange et les échangés. Troisièmement, les fondateurs agissent dans le but d'assurer la solidarité sociale et culturelle entre les échangés et les descendants des échangés. L'organisation de soirées et de réunions ouvertes aux échangés de toutes les générations, mais aussi à leurs proches, suit ce but. Quatrièmement, le développement de la collaboration et de l'amitié entre les peuples grec et turc dans le but de l'établissement d'une culture de paix, constitue l'un des buts majeurs et implique la collaboration de la Fondation avec des institutions et des associations grecques. Dans cette logique, la Fondation travaille en contact avec ces associations pour trouver les membres de familles, les anciens voisins et les amis des Grecs et des Turcs disparus ou perdus à la suite de l'échange des populations, souvent lors des transports.

Pour instaurer une culture de paix entre la Grèce et la Turquie et pour servir d'intermédiaire entre les échangés et leurs histoires, la Fondation réalise des rencontres d'échangés grecs et turcs, dans les deux pays. C'est dans ce but qu'elle organise des voyages vers les terres natales des échangés turcs. En parallèle, elle accueille les échangés grecs et leurs descendants qui viennent visiter leurs terres natales en Turquie. La Fondation appelle ces visites « les rencontres des échangés » (*Mübadil Buluşmaları*). Depuis leur création très récente, les autres associations et fondations des échangés organisent des mêmes voyages vers les terres natales, soit par elles-mêmes, soit en collaboration avec LMV. Büyük Mübadele Derneği (Grande Association de l'échange) organise notamment chaque année, depuis 2008, trois voyages vers les villages d'origine de ses membres.

Les voyages vers les terres natales des échangés turcs ont débuté avant la fondation officielle de LMV. En octobre 2000, le premier voyage organisé avait comme destination Thessalonique, Kavala, Chrisoupolis, Katerini, Veria, Grevena, Ptolemaïda, Langada, Serres et Drama. En mars 2001, un autre voyage, en Crète, s'est réalisé pour la première fois avec la participation de 47 personnes, échangés ou descendants d'échangés de Crète. La même année, une visite de Grevena est faite par les descendants des échangés de Grevena. En juin 2002, les échangés et les enfants des échangés voyagent avec la Fondation vers Ioannina pour découvrir leurs terres ancestrales. Depuis, la Fondation organise chaque année au moins trois voyages, selon la participation, vers le nord de la Grèce et vers la Crète. Pour ceux-ci, le nombre de

voyageurs ne dépasse pas 90 personnes par voyage. Le choix du trajet est toujours lié à la ville ou au village d'origine de la personne ou de ses ascendants. Le nombre élevé de villages à visiter rend d'ailleurs parfois le périple assez condensé et fatiguant. Le but principal de ce voyage étant la découverte des terres natales, les organisateurs n'accordent que peu de temps aux visites touristiques des grandes villes dont aucun participant n'est originaire.

Pour le nord de la Grèce, le voyage dure trois nuits et quatre jours. Son prix est d'environ 300 euros, les frais de visa, le déjeuner et le dîner n'étant pas inclus. Pour un séjour de quatre jours, le budget moyen à consacrer à ce voyage est de plus ou moins 500 euros par personne, ce qui est l'équivalent d'un voyage en avion et d'un séjour de trois à quatre jours dans une grande ville européenne. Pour la Crète, une semaine de visite coûte environ 700 euros par personne puisqu'elle oblige un voyage par avion à Athènes et un autre par bateau d'Athènes vers la Crète. Les prix de ces voyages restent élevés par rapport au budget d'un Turc moyen.

Les participants aux voyages organisés par LMV sont surtout les échangés et leurs descendants. Pour les faire connaître, la Fondation publie des annonces dans les journaux, envoie des courriels ainsi que des lettres d'information à ses membres. Les annonces font toujours référence aux terres natales et sont souvent écrites avec des phrases au style sentimental. Elles soulignent presque toujours le rôle unificateur de ce type de voyages des échangés grecs et turcs. Le tourisme des racines est décrit par la Fondation comme un moyen d'apaiser le manque des anciennes patries : « Lors de cette rencontre, les échangés turcs et grecs, qui, depuis 78 ans, se souviennent de leur enfance en regardant les lumières de la côte d'en face, qui saluent leurs anciennes patries avec des torches, vont se retrouver pour apaiser leur manque³. »

En raison de la création très tardive de cette Fondation, seul un faible nombre d'échangés de la première génération a eu l'occasion d'effectuer une visite sur les terres natales. L'âge élevé, l'état de santé ou des raisons économiques ne leur ont pas permis de voir une dernière fois leur terre d'origine. Depuis les premiers voyages organisés par LMV, il y a, à chaque visite, à peu près trois ou quatre échangés de la première génération. Lors de la visite de mai 2009, seul un échangé de Ptolemaïda, âgé de 88 ans était présent. De plus, l'obligation du visa d'entrée en Grèce constitue souvent un obstacle pour les échangés de la première génération car, sur les cartes d'identité de ceux-ci, il est écrit comme lieu de naissance des noms en turc des villes qui sont actuellement des villes grecques (par exemple la ville natale d'un échangé turc s'appelle Neapoli en grec, mais en turc la même ville est appelée Naslıç, et ce nom figure sur la carte d'identité de l'échangé concerné). Les administrations grecques, ne reconnaissant pas toujours ces lieux avec leurs noms turcs, refusent ces demandes de visa. Il faudrait donc changer les cartes d'identité et marquer les noms des lieux de naissance en grec. Comme il est impossible de faire de pareils changements pour les administrations turques, les échangés se trouvent face à une impasse. Quoi qu'il en soit, même la présence d'un seul échangé de première génération change toute l'ambiance du voyage : les sentiments y sont très forts et l'âge élevé de la personne canalise toute l'attention.



ILLUSTRATION 1 : Dans un village de Ptolemaïda (Grèce), à droite un échangé turc de 88 ans prend de la terre et un échangé grec d'Anatolie l'aide (photo : Gökçe Bayındır Goularas).



ILLUSTRATION 2 : Le fils d'un échangé turc de Kavala (Grèce) dans son ancien quartier avec la fille d'un échangé grec de Samsun (Turquie) (photo : Gökçe Bayındır Goularas).

Les premières générations des échangés ne participent pas à ces voyages avec la curiosité de découvrir la Grèce, mais plutôt avec celle de revoir les territoires quittés. Souvent, ils partent à la recherche de leurs anciens villages avec un plan manuscrit du village ou de la région, et avec un papier sur lequel ils ont noté leurs souvenirs ou les souvenirs de leurs parents à propos de l'emplacement des villages ou des maisons. Emmener un morceau de terre ou des cailloux (illustration 1) pour les déposer ensuite sur la tombe d'un parent, ramener une fleur pour la planter ensuite chez soi, manger quelques fruits ou boire (et/ou emmener) l'eau de l'ancienne patrie constituent autant de motivations pour partir en voyage vers les terres natales.

Revoir les territoires quittés implique, d'une part, de revoir le passé, et d'autre part, de soigner les plaies du déracinement. L'envie de retrouver l'ancien village et l'ancienne maison est l'une des motivations principales. Elle recouvre en réalité l'ancienne époque, les souvenirs d'autrefois et l'entourage perdu. Néanmoins si lors des visites, les échangés turcs comme les échangés grecs, trouvent facilement leur village, ils ont davantage de difficulté à identifier leur maison. La plupart des anciens bâtiments ont détruits pour construire à leur place des nouvelles maisons ou, souvent, des immeubles (d'après nos observations, en Grèce du Nord, il existe moins d'anciennes maisons de Musulmans que d'anciennes maisons de Grecs dans la région de Marmara). De même, un certain nombre d'anciens villages n'existent plus, détruits ou devenus compléments d'autres endroits d'habitation. Toutefois, la visite des terres natales ne signifie pas seulement pour les échangés de la première génération de retrouver le passé, elle donne en même temps l'occasion de confronter leurs souvenirs avec les réalités. Dans leur imaginaire, le village natal est souvent le plus bel endroit du monde. Dans la réalité, il n'est plus qu'un village avec plus ou moins de beauté. Les visites servent alors aussi à faire face à cette réalité. Néanmoins, pour ces échangés, une comparaison du passé avec le présent n'est pas toujours nécessaire, car nombreux sont ceux qui préfèrent garder cette image idéale de leur village comme ils l'ont gardée tout au long de leur vie.

En dehors des échangés de la première génération, ce sont plutôt les enfants et les petits-enfants de ces derniers qui

participent aux voyages organisés par LMV. Leurs profils sont variés et ce type de voyage relève davantage d'une envie de découvrir le passé de leurs ascendants que d'apaiser le poids du déracinement. Natifs de la Turquie, ils n'ont pas de souvenirs des territoires de leurs parents ou de leurs grands-parents, en dehors de ce qu'ils en ont entendu par eux. Ils ne vivent pas les mêmes sentiments que les échangés de la première génération. Mais comme les premières générations, ils rapportent les mêmes objets avec eux, notamment de la terre à déposer sur les tombes de leurs parents, ce qui est très caractéristique. Pour eux, la comparaison des souvenirs du passé avec les endroits visités en Grèce est importante : ayant grandi avec les souvenirs de leurs parents ou grands-parents, les deuxièmes et les troisièmes générations d'échangés partent à la découverte des endroits qui ont façonné la vie et l'identité de leurs ascendants. Les visites des terres natales permettent alors de concrétiser les mémoires du passé et de forger des mémoires actuelles. Souvent tout à fait différent de ce qui était imaginé, le contact avec les terres natales sert à reconstruire leur propre mémoire. Pour faire appel aux descendants des échangés, la Fondation des échangés de Lausanne utilise également l'appellation de « terres natales » au lieu de « terres des ancêtres » en insistant sur l'importance de ce type de voyage pour les enfants et les petits-enfants des échangés : « Salut mes terres natales ! En tant qu'enfant ou petit enfant d'un échangé, l'événement qui nous rend le plus heureux est sans doute de visiter les terres natales de nos pères, de nos grands-pères ; de connaître le climat, l'architecture, la musique, la cuisine de ces terres. C'est pour cette raison que nous disons : Salut mes terres natales⁴ ! »

Même si les attentes envers le voyage dans le cadre du tourisme des racines ne sont pas identiques pour toutes les générations, les échangés et leurs familles font souvent référence à ce type de périple en termes de « pèlerinage ». Lors de ma visite en Grèce en 2009, j'ai entendu plusieurs fois des échangés dire qu'ils « [ont] accompli [leur] devoir sacré », qu'ils « [sont] pèlerin[s] maintenant », ou encore qu'ils « [ont] laissé une partie [d'eux]-même[s] sur ces terres », que « [leurs] parents vont dormir tranquillement dans leurs tombeaux après [leur] visite ». Les résultats sont aussi multiples que les motivations qui les ont engendrés. Mais avant tout, ce voyage permet de



ILLUSTRATION 3 : Les descendants des échangés grecs saluent les pèlerins turcs (photo : Gökçe Bayındır Goularas).

découvrir l'autre car, lors de visite des terres natales, les Turcs et les Grecs se rencontrent (illustration 2).

En général, les villages visités en Grèce sont ceux où se sont installés les échangés grecs d'Anatolie. Chacun a un souvenir à raconter. Les Turcs parlent de leur passé en Grèce, les Grecs évoquent leur passé en Turquie. Lors des visites des échangés turcs sur leurs terres natales, les associations des échangés grecs les accompagnent souvent ou encore les accueillent. Les liens de solidarité sont déjà forts et la coopération entre les deux côtés se développe. La phrase sur la plaquette donnée par le président grec de l'Association de Biga (d'Izmir) au président de l'Association turque des échangés de Lausanne démontre bien cette relation : « Vous étiez ici, maintenant vous êtes là. Nous étions là, maintenant nous sommes ici. Personne ne peut nous séparer⁵. » Les initiatives des organisations non gouvernementales qui organisent de tels séjours contribuent à la promesse d'un avenir meilleur dans la relation entre les peuples des deux États (illustration 3). De plus, connaître l'ancien peuple ennemi dans un tel contexte supprime également les idéologies nationalistes qui existent chez une partie des participants. Vers la fin du voyage, certains échangés affirment : « Je ne voterai plus jamais au parti nationaliste ! »

Les visites des terres natales s'achèvent toujours avec de bons sentiments vis-à-vis des Grecs et un sentiment de familiarité : « Nous sommes allés découvrir notre patrie [Grèce], les Grecs nous ont accueillis comme leurs compatriotes de l'Anatolie. » Cette phrase prononcée par l'un des participants du voyage vers les terres natales en mai 2009, à elle seule résume peut-être les sentiments des personnes qui partent à la découverte de leur terre natale bien longtemps après leur départ forcé.

Conclusion

Le tourisme des racines constitue aujourd'hui l'un des piliers des activités touristiques entre la Grèce et la Turquie. En Turquie, ce type de tourisme est en développement et peut recevoir plus de demandes avec la multiplication des voyageurs compétents. Néanmoins, même si la demande augmente, il est évident que le public concerné restera limité, car il s'agit d'un tourisme spécifique à un groupe de personnes qui ont un

passé commun. Le nombre de participants est aussi appelé à diminuer dans les années à venir, car la disparition des échangés de la première génération change le caractère du tourisme des racines. Il s'agit de plus en plus de la découverte des terres ancestrales que du retour aux terres natales. ■

Notes

- 1 Entretien avec Aziz Köksal, échangé d'Anaselitsa de deuxième génération, le 7 mai 2009 à Ovayenice/Istanbul.
- 2 Entretien avec Mümin Özkan, échangé de première génération de Drama, le 9 mai 2009 à Subaşı/Bursa.
- 3 [Traduction du turc] *Bu buluşmada 78 yıldır karşı kıyıda doğdukları toprakların ışıklarını seyrederek çocukluk anılarına dalıp giden eski yurtlarını meşalelerle selamlayan Türk ve Rum mübadiller kucaklaşıp hasret gidereceklerdir.* (L'annonce de la rencontre à Mytilène en 2001 publiée par LMV au Journal Milliyet)
- 4 [Traduction du turc] *Merhaba doğduğum toprak! Bir mübadil çocuğu ya da torunu olarak bizleri en çok mutlu eden olaylardan biri de hiç kuşkusuz babalarımızın, dedelerimizin doğup büyüdüğü yerleri ziyaret etmek, ikliminden mimarisine, müziğinden yemeğine kadar oraları tanımaya çalışmaktır. Bu nedenle Merhaba doğduğum toprak diyoruz.* (L'annonce de la rencontre à Thessalonique en 2004, diffusée par courriel.)
- 5 [Traduction du grec] *İsastan edo, ke vrethikate eki. İmastan eki, ke vrethikame edo. Y'afto tipota then mas xorizi.*

Bibliographie

- BAYINDIR GOULARAS, Gökçe (2007) *Le secteur du tourisme et le nouveau processus de réconciliation gréco-turc : Workshop de Ramses II* (Istanbul : 3-4 décembre 2007), non publié.
- BAYINDIR GOULARAS, Gökçe (2008a) *Les chansons d'exil et des exilés : Colloque internationale Les objets de l'exil* (Montréal : 20-21-22 novembre 2008), non publié.
- BAYINDIR GOULARAS, Gökçe (2008b) *L'exil et la mémoire : étude du cas des Turcs de Thessalonique : Colloque international Mémoires, et exils d'Europe (des Balkans et du Caucase) vers la Turquie et de Turquie vers l'Europe* (Bordeaux : 5-6-7 décembre 2008), non publié.
- BELLI, Mihri (2006) *Türkiye-Yunanistan nüfus mübadelesi : Ekonomik açıdan bir bakış*, Istanbul : Belge. 106 p.
- Hellenic Statistical Authority (2008) Service grec de statistiques nationales, <www.statistics.gr>, consulté en 2008 et en juin 2009.
- KAYAM, Cevahir (1993) « Lozan Barış Antlaşmasına Göre Türk-Yunan Nüfus Mübadelesi ve Konunun TBMM'de Görüşülmesi », *Atatürk Araştırma Merkezi Dergisi*, vol. 27, n° IX, Temmuz-Kasım, Ankara, p. 581-608.
- Lozan Mübadilleri Vakfı — LMV (La Fondation des échangés de Lausanne).
- ÖZSOY, İskender (2003) *İki vatan yorgunları: Mübadele acısını yaşayanlar anlatıyor*, İstanbul : Bağlam. 244 p.
- ÖZSOY, İskender (2007) *Mübadelelinin öksüz çocukları*, İstanbul : Bağlam. 334 p.
- T.C. Kültür ve Turizm Bakanlığı (2009) Ministère turque de la culture et du tourisme de la République de Turquie, <www.kultur.gov.tr>, consulté en août 2009.
- Türkiye İstatistik Kurumu (s. d.) Institut national de statistique turque, <www.tuik.org.tr>, consulté en août 2009.
- TURSAB (2006) The Association of Turkish Travel Agencies, <www.tursab.org.tr>, consulté en août 2009.
- YILDIRIM, Onur (2006) *Türk-Yunan Mübadelesi'nin öteki yüzü : Diplomasi ve Göç*, İstanbul : İstanbul Bilgi Üniversitesi. 363 p.